



A l'attention des élèves du Cycle hiver 2019-2020

Chers amis,

Comme vous avez pu le lire dans notre mail, envoyé le 13 mars dernier, les activités de la Brussels Tennis School sont affectées par les décisions du gouvernement fédéral. Celles-ci, nous nous répétons, sont indispensables et ne relèvent plus d'un choix personnel. Il est donc de notre devoir de suivre les injonctions officielles au pied de la lettre.

Dans cet ordre d'idée, vous avez bien lu que le cycle d'hiver était interrompu jusqu'au 29 mars inclus.

A l'instar de ce qui s'est décidé dans les autres écoles de tennis (notamment à Uccle), les 2, ou 3 pour certains, cours annulés du cycle hiver, ne pourront être rattrapés. Puisque d'autres activités sont directement programmées à l'issue de cette période.

Nous regrettons cette mesure mais elle est incontournable.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas laisser en rade nos professeurs titulaires qui seraient sans revenus à partir du 13 mars. Nous avons donc décidé de faire un geste envers eux qui leur permettra d'éviter une diminution trop importante de leurs revenus.

J'en profite d'ailleurs pour remercier les parents qui nous ont suggéré cette intervention en leur faveur.

Nous vous remercions de votre compréhension et continuons à vous tenir au courant des évolutions à venir.

Christophe Thys

Directeur

Brussels Tennis School

Christophe Thys

Brussels Tennis School

+32 (0)476 01 23 99

info@brusselstennisschool.be

www.stagetenis.be

www.brusselstennisschool.be